

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFPB
BAYONNE – 30 MARS 2019**

Le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, ouvre la séance à 9h en souhaitant la bienvenue à tous à cette Assemblée Générale Extraordinaire et les remercie pour leur présence.

Il remercie Le Département des Pyrénées-Atlantiques d'avoir mis à notre disposition cette salle pour la tenue de cette assemblée générale extraordinaire.

Il remercie par leur présence :

Les Présidents de Ligues et Comités :

- Monsieur Pierre GARAIKOECHEA, Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine et Comité Départemental Côte d'Argent
- Monsieur Daniel COLLADO, Ligue Régionale Occitanie
- Monsieur Pierre DAGUERRE, Ligue Régionale Ile-de-France
- Monsieur Jean-Paul LASTRA, Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur Jean-Claude BERTHELOT, représentant la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur Philippe MAUMET, Comité départemental Corrèze
- Monsieur Charles SOURP, Comité départemental des Landes
- Monsieur Christian PAILLOLE, Comité départemental du Lot et Garonne
- Monsieur Christian LAGOURGUE, Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Jean-Michel GARAYAR, Comité territorial du Pays Basque
- Monsieur Gilles LOLIBE, Comité territorial du Béarn
- Monsieur Rémi LABAU, Comité départemental de Haute-Garonne
- Monsieur Dominique PEYRAT, Comité Départemental du Nord.

Et cite les personnes excusées :

- Les co-présidents du Comité départemental des Hautes-Pyrénées
- Les présidents des associations sportives Denek-Bat Armendaritz, Pala de l'Astarac Masseube, Paris Euskal Pilota, Uhaldean Bardos, A.S.Eskulari Lahonce/Villefranque, A.S.Orthevielloise Orthevielle.

DECOMPTE DES VOIX ET VERIFICATION DU QUORUM

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (Ligues-Comités-Clubs) :

NOUVELLE-AQUITAINE	:	646
OCCITANIE	:	64
ILE-DE-FRANCE	:	15
HAUTS DE FRANCE	:	3
PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR	:	9
AUVERGNE-RHONE-ALPES	:	4
CENTRE VAL DE LOIRE	:	0
PAYS DE LA LOIRE	:	0
CORSE	:	0
ILE-DE-LA-REUNION	:	0
ST-PIERRE-MIQUELON	:	0
NOUVELLE-CALEDONIE	:	0

Soit un total de 741 voix

Voix Liges/Comités/Clubs convoqués→ 1 266.

Le quorum **634 voix** étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut se dérouler normalement.

MODIFICATION DES STATUTS de la FFPB

- Article 000 Objet – ajout spécialité Frontball sur proposition du Comité Directeur.

La modification de cet article des Statuts est approuvée à l'unanimité. Voir *pièce jointe*.

La prochaine revue fédérale "Pilota" annoncera le titre de l'article modifié, à consulter, dans son intégralité, sur le site internet www.ffpb.net.



Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA